



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mouvement des "Gilets jaunes"

Question au Gouvernement n° 1423

Texte de la question

MOUVEMENT DES « GILETS JAUNES »

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Fauvergue, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-Michel Fauvergue. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. Les différentes manifestations qui se sont déroulées depuis samedi dans le pays ont donné lieu à de nombreux débordements, faisant deux morts, plusieurs centaines de blessés chez des manifestants et chez ceux qui ne manifestaient pas, ainsi qu'une centaine d'autres, dont plusieurs gravement, parmi les forces de l'ordre dont je tiens ici à saluer le sang-froid. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.)*

J'ai d'ailleurs à cœur de préciser que nos policiers et gendarmes ne devraient pas être l'exutoire des colères de tout un chacun, comme c'est souvent le cas dans ce pays, mais qu'ils devraient plutôt être considérés comme les protecteurs de nos libertés. *(Mêmes mouvements.)* Ils sont aussi ceux qui s'y collent, comme le disait le Premier ministre.

La sincérité d'une majorité de nos concitoyens aux profils très variés, qui vivent pour nombre d'entre eux leur première manifestation, n'est pas à remettre en cause, mais la typologie de ce mouvement, sans leaders, avec des revendications multiples et quelquefois antinomiques, pas toujours organisée, est source de grands dangers et de réactions apeurées, et par conséquent irréfléchies, de la part des populations qui se trouvent confrontées aux manifestants et qui en ont peur.

Les policiers et gendarmes se trouvent alors confrontés à l'équation difficile consistant, d'une part, à protéger le droit fondamental à manifester en même temps qu'ils doivent, d'autre part, sécuriser les citoyens qui exercent eux aussi leur droit à ne pas manifester et à se déplacer librement. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Par ailleurs, monsieur le ministre, nous le savons tous sur ces bancs, certains faits laissent à penser que le mouvement a été infiltré, en métropole et outre-mer, par des individus plus radicaux et plus violents. Les risques en sont donc accrus.

Aussi je vous demande quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour prévenir les débordements et garantir la sécurité de tous ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous l'avez dit ces manifestations se déroulent dans des conditions qui font courir un risque d'abord à celles et ceux qui manifestent et ensuite, à

celles et ceux qui veulent circuler. (M. Jean Lassalle enfile un gilet jaune. – Protestations sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LR, GDR et FI.)

Ce risque ne concerne pas les comportements circassiens...

M. le président. Monsieur Lassalle, je vous rappelle à l'ordre ! Veuillez immédiatement retirer ce gilet ! Ce rappel à l'ordre sera inscrit au procès-verbal, et vous en subirez les conséquences. Monsieur Lassalle, s'il vous plaît, retirez ce gilet ! Allez manifester hors de cet hémicycle ! La séance est suspendue.

M. le président. La séance est reprise. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre. Monsieur Lassalle sait par expérience que le ridicule ne tue pas,...

M. Jean Lassalle. Taisez-vous ! Taisez-vous !

M. Christophe Castaner, ministremais moi, je pense aux deux personnes qui sont mortes depuis samedi, aux 584 blessés,... *(Les députés du groupe LaREM se lèvent et applaudissent. – Vives exclamations sur les bancs des groupes LR, GDR et FI. – L'intervention du ministre se poursuit couverte par ces exclamations.)*

M. André Chassaigne. C'est une honte !

M. Jean-Luc Mélenchon. Vous êtes fou !

M. Éric Coquerel. Enfin, monsieur le président, vous ne pouvez pas laisser dire une chose pareille !

M. Christophe Castaner, ministre. ...aux 110 policiers et gendarmes qui, pour garantir la protection du droit fondamental de manifester, ont été blessés. C'est cela la réalité. Je pense effectivement à ces femmes, à ces hommes qui avaient une libre revendication et se retrouvent aujourd'hui privés de ce droit fondamental de se déplacer dans ce pays. *(Mêmes mouvements. – Les députés du groupe FI quittent l'hémicycle – « Au revoir ! » sur de nombreux bancs du groupe La REM.)*

M. Ludovic Pajot et M. Gilbert Collard . Quel mépris, monsieur le ministre !

M. Laurent Furst. C'est honteux, dégueulasse, minable !

M. André Chassaigne. De quel droit a-t-il dit cela, monsieur le Président ?

M. Christophe Castaner, ministre . Je pense, mesdames et messieurs les députés, que la première chose revendiquée par celles et ceux qui ont manifesté samedi, c'est le droit à la liberté. Je pense que ce droit à la liberté est fondamental, et que nous devons le garantir et pour cela, monsieur Fauvergue, 25 000 femmes et hommes étaient mobilisés hier afin de faire en sorte que nous puissions libérer les dépôts pétroliers pour que les principaux axes de libre circulation de ce pays soient libérés et que nous puissions réparer partout où le feu, partout où la menace a détruit...

M. le président. S'il vous plaît, taisez-vous ! Laissez le ministre s'exprimer !

M. Christophe Castaner, ministre . Je pense, mesdames et messieurs les députés, aux risques que prennent nos forces de sécurité, y compris la semaine dernière quand elles sont intervenues pour interpellier cinq personnes à Saint-Étienne qui menaçaient de commettre un acte terroriste en France, avec comme slogan : ça va saigner le 17 novembre ! C'est cela, monsieur le député, que vous avez voulu saluer, et je vous en remercie. *(Les députés du groupe LaREM se lèvent et applaudissent. – Exclamations et huées sur les bancs des groupes LR, SOC et GDR.)*

M. André Chassaigne. Mais pour qui se prend le ministre de l'intérieur ?

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Fauvergue](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1423

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 novembre 2018](#)